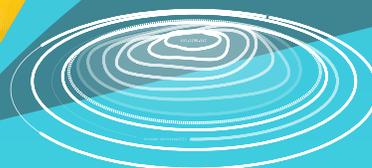


L'INDUSTRIE MINIÈRE A BESOIN DE VOUS
Programme d'ambassadeurs de carrière

PROFIL ET RECONNAISSANCE DES AMBASSADEURS DE CARRIÈRE



Le succès du Programme d'ambassadeurs de carrière:

L'industrie minière a besoin de vous

repose sur des personnes qualifiées et passionnées, qui savent communiquer efficacement la valeur de l'industrie minière pour notre qualité de vie et inspirent les jeunes à faire carrière dans ce secteur. Le programme permet à des personnes compétentes et enthousiastes de mieux faire connaître aux jeunes les carrières dans l'industrie

minière, d'améliorer la perception de l'industrie, et d'encourager la poursuite de carrières dans ce secteur. Les ambassadeurs de carrière s'engagent à titre bénévole pour une période d'au moins un an, notamment à donner au moins deux présentations.

Les ambassadeurs sont choisis en fonction de leurs compétences, expérience et qualités, sans avoir à satisfaire en soi à toutes les qualifications recherchées. Ils peuvent en outre apporter d'autres choses utiles en plus de ce qui est précisé ci-après.

Expérience générale et profil

- Expérience d'emploi dans l'industrie minière (y compris aux points d'entrée), avec les différentes possibilités offertes et concernant les exigences de ce type d'emploi.
- Expérience en tant qu'éducateur canadien, ce qui inclut des expériences variées dans le secteur de l'éducation et une expertise en la matière.
- Compréhension de base des quatre étapes du cycle minier (exploration, développement, exploitation, et fermeture/restauration).
- Connaissance des progrès, au sein du secteur minier, dans les domaines de la protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité, de la technologie, de l'innovation, de l'équité, diversité et inclusion, et de la conciliation travail-vie personnelle.
- Connaissance de l'incidence économique et sociale de l'industrie minière sur le Canada, y compris sa contribution au PIB, le nombre de travailleurs dans le secteur minier, les salaires et l'écart croissant entre la demande et l'offre de travailleurs.
- Compétences solides en communication interpersonnelle, tant à l'oral qu'à l'écrit, qui s'appuient sur une attitude enthousiaste et confiante.
- Capacité à captiver divers auditoires de jeunes en utilisant des méthodes d'animation efficaces, respectueuses et inclusives.
- Être passionné et déterminé à bâtir un avenir novateur et progressif pour le secteur minier canadien.

Études

- Être inscrit à des études dans le domaine minier ou dans une discipline connexe, et idéalement avoir suivi des cours de troisième année dans une université ou un établissement minier technique de niveau postsecondaire.

ou

- Détenir un diplôme universitaire ou d'un établissement d'enseignement postsecondaire en études minières ou dans une discipline connexe, ou encore dans le domaine de l'éducation.

Remarque: Les personnes sans diplôme d'études postsecondaires qui travaillent dans l'industrie minière peuvent devenir des ambassadeurs de carrière.

Emploi

- Occuper actuellement un emploi dans les premières étapes d'une carrière dans l'industrie minière.

ou

- Avoir eu une expérience de travail en exploitation minière.

ou

- Travailler actuellement en tant qu'éducateur.

Remarque: Les niveaux et les types de travail peuvent aller de stages à un emploi à temps partiel ou à temps plein. Le facteur important est l'effort de la personne pour progresser dans une carrière minière et le désir d'en parler.

Bénévolat

- Détenir une expérience diversifiée de bénévolat et de service communautaire.
- Être membre d'organisations minières, de clubs universitaires ou d'associations communautaires.
- Avoir déjà fait rayonner le secteur dans des clubs STEM, des centres scientifiques, des programmes éducatifs.

Remarque: Une expérience de bénévolat est considérée comme un atout.

Diversité

Pour que le programme attire divers jeunes et mobilise tous les groupes sociaux et culturels, le processus de sélection des ambassadeurs de carrière doit refléter la composition diversifiée du Canada. Les ambassadeurs de carrière doivent représenter la diversité du Canada conformément à la déclaration officielle sur l'équité, la diversité et l'inclusion de l'Association minière du Canada:

- I. Femmes
- II. Jeunes
- III. Autochtones
- IV. Nouveaux arrivants
- V. Personnes handicapées
- VI. Communautés LGBTQ2S+
- VII. Personnes racisées

Responsabilités

- **Suivre** une séance d'information sur les ambassadeurs de carrière animée par le coordonnateur du programme du Conseil RHiM et suivre des modules axés sur l'équité qui aideront les ambassadeurs à se lancer.
- **Lire** et respecter le Code de conduite du programme.
- **Intégrer** les ressources de la trousse d'outils fournie à toutes les présentations du programme d'ambassadeurs de carrière.
- **En collaboration** avec l'équipe du programme du Conseil RHiM, contacter des écoles secondaires, des établissements d'enseignement postsecondaire, des groupes communautaires et d'autres organismes afin d'organiser la tenue de présentations.
- **Offrir** au moins deux présentations par année à des auditoires de jeunes variés.
 - » Les présentations peuvent être virtuelles ou en personne.
 - » Les auditoires peuvent comprendre, sans s'y limiter, des groupes communautaires, clubs au secondaire et postsecondaire, des classes de science/STIM et des groupes d'étude en ligne.
 - » Les présentations aborderont l'expérience de l'ambassadeur dans l'industrie minière, fourniront de l'information sur le secteur minier canadien, feront la promotion des aspects novateurs et actuels du secteur, et offriront des conseils et une orientation en matière de carrières.
- **Demeurer** à l'affût des nouvelles du secteur minier, des progrès en matière d'innovation technologique et de la contribution du secteur aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), notamment en ce qui concerne l'équité, la diversité et l'inclusion.
- **Évaluer** chaque présentation au moyen du formulaire d'évaluation fourni par le Conseil RHiM.

Reconnaissance

Les ambassadeurs de carrière participent bénévolement au programme et ne reçoivent aucune rémunération financière. Un dédommagement non financier est fourni des façons suivantes:

- Reconnaissance claire de la valeur et de l'importance du programme d'ambassadeurs de carrière et de ses participants.
- Visibilité supérieure dans les publications, les sites Web et les plateformes de médias sociaux du Conseil RHiM et de l'ICM.
- Crédits de bénévolat.
- Reconnaissance officielle annuelle dans le magazine de l'ICM.
- Possibilité de rencontrer les principaux représentants de l'industrie (pour les étudiants universitaires et techniques).
- Invitation à fournir des témoignages vidéo au sujet du programme et des présentations à l'industrie.

Remarque: Le coordonnateur du programme du Conseil RHiM communique régulièrement avec les ambassadeurs de carrière pour maintenir leur engagement et leur satisfaction par rapport au programme.